



Paris, Bruxelles, le 15 juin 2006

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Cession de l'activité FLEXIA par Dexia

Dexia cède l'activité FLEXIA au Groupe Winterthur Belgique.

Cette décision fait suite à l'annonce par Dexia le 18 janvier 2006 de l'étude de diverses pistes garantissant le développement – hors du groupe Dexia – de l'activité FLEXIA qui ne s'inscrit plus dans la stratégie définie par le groupe pour le développement de son activité d'assurance sur le marché belge. La stratégie de Dexia en Belgique consiste en la distribution des produits d'assurances au niveau du réseau bancaire de Dexia Banque Belgique, du réseau des conseillers exclusifs DVV/LAP et de l'assureur direct CoronaDirect.

Au sein de Dexia Insurance Belgium, FLEXIA commercialise des produits d'assurances IARD (non vie) par l'intermédiaire de courtiers d'assurances. Au 31 décembre 2005, le montant des primes émises s'élevait à EUR 17 millions.

L'accord prévoit la reprise par le Groupe Winterthur Belgique du portefeuille d'assurance et de l'ensemble des membres du personnel rattachés à la gestion de l'activité FLEXIA.

Suite à la vente de Flexia, Dexia comptabilisera une plus-value d'environ EUR 15 millions avant impôts dans ses comptes consolidés du troisième trimestre 2006.

La transaction est soumise à l'approbation des autorités de contrôle compétentes.

#### **Dexia contacts**

**Press Paris: +33 1 43 92 77 05**

**Investor Relations Paris: +33 1 43 92 80 34**

**Brussels: +32 2 222 44 01**

**Brussels: +32 2 213 57 46**